

SALON SUR LES
MEILLEURES

MPA **PRATIQUES D'AFFAIRES**

JEUDI 19 NOVEMBRE 2020 – PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL

GUIDE DE L'EXPOSANT

**Présenter un projet
d'amélioration**

Mouvement
québécois
de la
qualité

ICI

**LA PERFORMANCE
EN PRATIQUE**

TABLE DES MATIÈRES

Le Salon MPA	3
Les bénéfices de votre participation	4
Comment présenter un projet concret d'amélioration	5
Quand	6
Lieu	6
Quais de livraison	6
Caractéristiques des espaces exposants	7
Exemple de stands réguliers (10x10, 5 murs)	7
Exemple de stands réguliers (10x10, 5 murs)	8
Exemple de stands doubles distinctifs (10x20, 8 murs)	8
Livraisons	9
Location de mobilier	9
Audiovisuel	9
Entreposage	9
La documentation	9
Promotion de produits et de services	10
Coûts	10
Prix du Salon et cocktail des exposants	10
Procédure relative au montage	11
Démontage	11
Règles relatives au Palais des congrès	12
Responsabilités des parties	13
Les assurances	13
Dates à retenir – Échéancier	14
Conseils pratiques	15
Ce que vous devez savoir	15
Stationnement	15
Sur place	15



LE SALON MPA

Le Mouvement québécois de la qualité désire outiller les gens d'affaires et leur proposer des façons de faire éprouvées pour accroître leur productivité et leur compétitivité en s'attardant aux différents aspects d'une saine gestion. Plus de 3 000 participants sont attendus à cet événement, qui en est à sa 28^e édition en 2020.

Le Salon MPA est LE lieu branché du Québec pour se faire **VOIR, CONNAÎTRE** et **RECONNAÎTRE**.

C'est aussi :

- Un forum de connaissances et un lieu d'échanges où plus de **3 000 gestionnaires** d'organisation, responsables de la qualité, formateurs et travailleurs stratégiques se donnent rendez-vous.
- Le point de rencontre annuel pour **découvrir des stratégies nouvelles** visant l'atteinte d'une meilleure productivité et d'une plus grande compétitivité.

Ce qu'on y retrouve :

- Plus de 40 projets concrets en amélioration continue sont présentés par des organisations de partout au Québec.
- Des conférences et des ateliers thématiques pour les gestionnaires.
- Des ministères et des organismes venus partager leurs offres de services.
- Une Zone Experts rassemblant des consultants, des formateurs spécialisés en amélioration continue et des fournisseurs de solutions en productivité.

LES BÉNÉFICES DE VOTRE PARTICIPATION

Reconnaissance

Vous êtes exposant au Salon ? Cela veut donc dire que votre organisation est reconnue pour sa gestion efficace et pour l'application de pratiques d'affaires qui favorisent sa productivité et sa compétitivité. Un certificat de participation vous sera remis pour votre implication et votre présence à l'événement.

Rayonnement et visibilité

Profitez d'une tribune de promotion exceptionnelle ! Assurez-vous d'un rayonnement qui répond judicieusement à votre quête d'excellence et de qualité, et ce, avec un budget de promotion réduit à sa plus simple expression ! Tirez profit d'une promotion directe de votre savoir-faire :

- à plus de 25 000 personnes du monde des affaires ;
- à 3 000 participants au Salon MPA ;
- à toute la communauté web.

Réseautage/Partage

Diversifiez et élargissez grandement votre réseau de contacts au sein des leaders du Québec. Échangez avec d'autres organisations et faites-vous valoir auprès de 3 000 participants intéressés par vos projets !

Visitez les kiosques des autres entreprises exposantes pour découvrir de nouvelles pratiques et outils à partager à votre équipe.

Mobilisation

Participez à une grande mobilisation de vos troupes pour venir présenter vos bons coups aux participants du Salon. Partagez la fierté de faire partie d'une équipe qui, pendant toute une journée, devient un modèle inspirant pour les visiteurs du Salon. Discutez ensuite de votre expérience enrichissante aux autres employés de votre organisation.

Récompense

Courez la chance de recevoir un Prix du public et du jury qui vous assurera fierté et reconnaissance et dont votre équipe parlera longtemps.



COMMENT PRÉSENTER UN PROJET CONCRET D'AMÉLIORATION

Par projet concret d'amélioration, on entend la mise sur pied d'une démarche ou d'une approche concrète d'amélioration pour éviter l'apparition d'un problème ou pour apporter une solution à une difficulté, et ce, quel que soit le niveau de gestion.

En soumettant son projet, votre organisation devra :

- Identifier clairement l'objectif visé par le projet implanté.
- Décrire les pratiques mises en place (4.0, intelligence artificielle, Six sigma, *Lean*, mobilisation des employés, amélioration dans les TI, développement durable, santé et sécurité, gestion du risque, gestion du changement, culture d'entreprise, etc.).
- Présenter les résultats obtenus.
- Élaborer sur le suivi et les mesures de contrôle qui assurent le succès de la pratique implantée.

Chaque exposant au Salon MPA est invité à présenter son projet sous forme de panneaux qui sont produits et installés avec le soutien de l'équipe du Mouvement québécois de la qualité. Ces affiches, apposées sur les murs de votre stand, permettent au visiteur d'en apprendre plus sur votre entreprise, de mieux comprendre la problématique, la démarche et surtout, de constater les résultats !

Chacun des membres de votre équipe sera disponible pour verbaliser aux visiteurs la démarche et personnaliser le discours selon les questions des interlocuteurs. Les gens sont présents pour échanger principalement avec l'équipe, les panneaux représentent un bon support visuel.

Une bannière produite et offerte gratuitement aux exposants par le Mouvement québécois de la qualité permet également d'afficher, de manière bien visible, le titre de votre projet et votre logo d'entreprise.



QUAND

Le Salon est ouvert de 8 h 30 à 17 h le 19 novembre 2020.

La présence des exposants est requise de 7 h à 17 h 45.

LIEU

Palais des congrès de Montréal
1001, Place Jean-Paul-Riopelle
Montréal (Québec) H2Z 1H5
www.congresmtl.com

QUAIS DE LIVRAISON

163, rue Saint-Antoine Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1H2



CARACTÉRISTIQUES DES ESPACES EXPOSANTS

Le Mouvement québécois de la qualité assure l'installation de stands de type « Maxim ». En tout, 5 ou 8 murs sont disponibles pour l'affichage.

Affichage

Nous recommandons que tout visuel (message, graphique, illustration, photo, etc.) utilisé n'excède pas 90 cm (36") de large par 120 cm (48") de haut.

Mobilier

Une table blanche nappée noire et deux chaises sont fournies par le Mouvement québécois de la qualité. Aucun mobilier, à l'exception de ces items, ne sera disponible sur place, à moins que vous en ayez fait la demande auparavant.

Note: Afin d'harmoniser les présentations et faire en sorte que les participants bénéficient du maximum d'impact de leur visite au Salon, les stands des organisations ne sont pas acceptés.

EXEMPLE DE STANDS RÉGULIERS (10X10, 5 MURS)

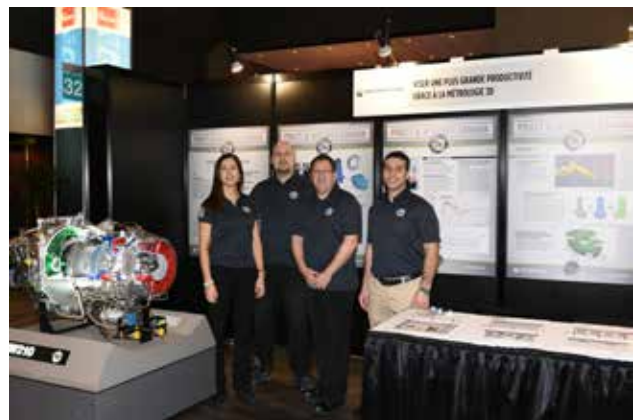


EXEMPLE DE STANDS RÉGULIERS (10X10, 5 MURS)



EXEMPLE DE STANDS DOUBLES DISTINCTIFS (10X20, 8 MURS)

Veillez noter que le Salon peut présenter quelques kiosques doubles distinctifs qui permettent d'expérimenter en direct chaque étape de la mise en pratique des améliorations. Ces expériences seront déterminées lors de la sélection des projets par le comité, selon la pertinence de la demande et les espaces disponibles.



LIVRAISONS

Le Palais des congrès ne peut accepter aucune livraison ni n'entreposer de matériel avant les dates d'arrivée prévues. À la fin de la période réservée au démontage et au départ, le transporteur officiel de l'événement deviendra responsable de tout ce qui reste sur place. Tous les frais seront facturés à l'exposant.

LOCATION DE MOBILIER

Si vous avez besoin de meubles, ou si vous souhaitez que votre espace soit aménagé de façon spéciale, le décorateur officiel de l'événement pourra vous aider.

Pour passer votre commande, veuillez remplir le formulaire électronique « Aménagement et montage ».

AUDIOVISUEL

Si vous désirez effectuer la location d'un écran sur pied ou d'un moniteur, vous pourrez en faire la demande dans le formulaire « Audiovisuel – Salon MPA ».

ENTREPOSAGE

Si nécessaire, il sera possible de faire entreposer votre matériel d'emballage pendant la durée du Salon MPA. Votre matériel devra être au préalable bien identifié en précisant le numéro de votre stand. Des étiquettes autocollantes seront disponibles sur place pendant la période allouée au montage.

LA DOCUMENTATION

Afin de répondre aux demandes des visiteurs, nous invitons les exposants à mettre à leur disposition de la documentation en quantité suffisante (minimum 300 copies). La documentation non utilisée doit être récupérée par l'exposant à la fin du Salon.

CARTES D'ACCREDITATIONS

La carte d'accréditation est obligatoire pour tous les exposants et leur personnel. Elle permet d'entrer dans la salle d'exposition avant le public et d'y circuler tout au long de la journée. **Elle doit être portée en tout temps.**

Le Mouvement québécois de la qualité fournit des accréditations (aussi appelées cocardes ou badges) selon les dimensions de votre stand :

- Pour un stand régulier (10 X 10) : 6 accréditations
- Pour un stand double (10 X 20) : 8 accréditations

Si vous souhaitez être plus nombreux que le nombre d'accréditations fournies, veuillez contacter Maude Magne.

Le comité organisateur accueillera les exposants le 19 novembre dès 6 h 30 au kiosque « Accueil Exposants, Collaborateurs et Médias » situé au Foyer Viger, à l'entrée du Salon.

Dès votre arrivée, nous remettons les accréditations aux personnes présentes et nous vous accompagnerons jusqu'à votre kiosque.

Si des membres de votre organisation arrivent après 8 h, ils pourront aussi passer prendre leur accréditation au guichet « Accueil Exposants, Collaborateurs et Médias ».

Vous pouvez utiliser les entrées suivantes :

- 201, avenue Viger Ouest (la plus près des salles de notre Salon)
- 1001, place Jean-Paul-Riopelle
- 301, rue Saint-Antoine Ouest

Inclus : Du café et des viennoiseries seront servis entre 6 h 30 et 8 h, pour tous les exposants. Un lunch est aussi offert avec votre accréditation.



L'accès à Internet Wi-Fi vous est offert durant toute la journée du Salon !

PROMOTION DE PRODUITS ET DE SERVICES

Seuls les produits aidant à la compréhension du projet d'amélioration pourront être présentés par l'organisation à son stand. Tout autre produit, objet ou document devra être accepté préalablement par le Mouvement québécois de la qualité.

Aucun cadeau, produit promotionnel ou dépliant promotionnel ne sera autorisé. Dans le même ordre d'idées, il est strictement interdit de procéder au tirage d'un prix lors du Salon.

COÛTS

Les seuls coûts exigés sont ceux relatifs à la production des panneaux présentant le projet.

Considérant la grande quantité de panneaux à produire, le Mouvement négocie un tarif préférentiel. Le montant inclut le graphisme (deux épreuves) et l'impression en couleur des panneaux. L'organisation peut aussi choisir d'effectuer le graphisme à l'interne avec son équipe ou ses collaborateurs.

L'organisation exposante peut donc s'attendre à devoir déboursier environ 130 \$ par panneau, ce montant incluant le graphisme et l'impression en couleur des panneaux (50 \$ par panneau pour impression uniquement, si les panneaux sont produits par vos graphistes à l'interne).

Le Mouvement s'assurera de faire le suivi de la production et de la livraison des panneaux au Palais des congrès de Montréal.

* Veuillez noter que des frais supplémentaires peuvent s'appliquer lors de corrections faites par l'exposant sur le montage final.

PRIX DU SALON ET COCKTAIL DES EXPOSANTS

Dès 17 h, à la fin de la journée, des prix sont décernés aux meilleurs projets présentés au Salon. Les gagnants sont déterminés par l'analyse d'un jury et le vote du public. Les lauréats sont choisis selon des critères établis dans la grille d'évaluation (ces critères vous seront fournis en cours de processus). Le cocktail est d'une durée d'environ 40 minutes, où rafraîchissements et cocktails sont servis.



PROCÉDURE RELATIVE AU MONTAGE

Quand :

- 18 novembre 2020 de 16 h à 19 h
- 19 novembre 2020 de 6 h 30 à 7 h 30

S'il s'agit d'un matériel imposant nécessitant un chariot pour le transporter à la salle, utilisez le quai de réception dont l'entrée est située au 163, rue Saint-Antoine Ouest.

Si le matériel est plus léger et que vous pouvez le transporter facilement dans vos mains, utilisez les aires communes et publiques du Palais des congrès accessibles au :

- 201, avenue Viger Ouest
- 301, rue Saint-Antoine Ouest

Dirigez-vous à la salle 517ABC pour la préparation de votre stand. Une équipe sera sur place pour vous aider.

Le Palais des congrès ne peut accepter aucune livraison ni n'entreposer de matériel avant les dates l'événement. À la fin de la période réservée au démontage et au départ, le transporteur officiel de l'événement deviendra responsable de tout ce qui reste sur place. Tous les frais seront facturés à l'exposant.

Le Palais des congrès ne mettra à la disposition des exposants qu'une dizaine de chariots pendant les heures de montage et de démontage. Une fois que vous avez terminé d'utiliser un chariot, veuillez le retourner pour que d'autres exposants puissent l'utiliser.

Tous les colis doivent être identifiés comme suit :

Salon des meilleures pratiques d'affaires

19 novembre 2020

(Nom de l'exposant)
Salle 517ABC /
(votre no de stand*)

Quais de livraison

163, rue Saint-Antoine Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1H2

DÉMONTAGE

Le démontage des stands s'effectuera dès la fermeture du Salon et devra être terminé à 19 h 30 (**aucun démontage n'est permis avant 18 h**). Vous êtes invités à conserver vos panneaux et votre bannière pour les afficher dans votre organisation, elles sont à vous ! N'oubliez pas d'apporter des attaches-câble ou élastiques pour rouler vos affiches.

Selon la politique du Palais des congrès, le matériel et la documentation non ramassés à la fin du Salon seront détruits et donc, impossibles à récupérer.



RÈGLES RELATIVES AU PALAIS DES CONGRÈS

Cigarette

Il est interdit de fumer à l'intérieur du Palais des congrès. Vous pouvez aller fumer à l'extérieur du Palais, soit à l'entrée ou sur la terrasse attenante au hall Viger.

Consommation d'alcool pendant le montage et le démontage

Pour réduire au minimum les risques d'accident, il sera interdit de consommer de l'alcool pendant le montage et le démontage des stands à moins qu'une permission vous ait été accordée par le Palais des congrès.

Seuils de bruit

Les appareils qui produisent du bruit ou des odeurs qui dérangent les exposants ou les visiteurs ne seront pas tolérés. Le bruit ne doit pas dépasser 70 décibels à une distance de 4 pieds de la source. Le Palais des congrès détient l'autorité exclusive en la matière par l'exposant à la fin du Salon.

Véhicules motorisés dans la salle d'exposition

Les véhicules et les machines à combustion interne utilisés à l'intérieur ne doivent pas contenir plus d'un quart de réservoir d'essence. Les batteries et les systèmes d'allumage doivent de plus être déconnectés et les clés, laissées au comptoir de la sécurité.

Il faut placer des toiles protectrices imperméables sous les véhicules ainsi que des dispositifs sous les pneus pour les empêcher les roues de bouger. Il faut faire les arrangements nécessaires avant de faire entrer des véhicules à moteur.

Animaux

À l'exception des animaux d'assistance, aucun client ne peut apporter d'animaux ni n'en permettre l'entrée dans le Palais des congrès sans autorisation écrite.

Enfants

Pour des raisons de sécurité, il n'est pas recommandé de laisser des enfants de 12 ans et moins dans la salle d'exposition et sur le quai de chargement pendant les heures de montage et de démontage.



La remise des Prix et des coups de cœur du jury se tiendra dès la fermeture du Salon, dans l'amphithéâtre. Votre présence est fortement recommandée ! Tous les visiteurs seront également invités à venir trinquer avec les exposants !

RESPONSABILITÉS DES PARTIES

L'exposant s'engage à :

1. Respecter l'échéancier de production proposé par le Mouvement (p.14).
2. Rédiger une première version du projet et suivre les recommandations du Mouvement jusqu'à la version finale.
3. Remplir tous les formulaires en respectant les paramètres exigés.
4. Assurer une présence* au stand durant toute la durée du Salon (entre 2 et 6 personnes). La présence des exposants est requise de 7 h à 17 h 45.
5. Honorer les frais de graphisme et d'impression des panneaux présentant votre projet.

Le Mouvement québécois de la qualité s'engage à :

1. Guider les ressources des exposants dans toutes les étapes de révision et préparation.
2. Donner l'approbation du contenu des panneaux.
3. Produire gratuitement la bannière au nom de l'organisation (incluant le logo de l'exposant et le titre du projet).
4. Fournir gratuitement à chaque exposant un stand avec éclairage, une table, deux chaises et une prise de courant multiple.
5. Procéder à l'installation des stands et des panneaux.

* Veuillez noter que seuls les cadres et employés engagés dans le projet peuvent être présents dans les stands. Par conséquent, aucun consultant n'y sera admis. Pour ces derniers, nous offrons la possibilité de faire partie de la Zone Experts.

LES ASSURANCES

Les exposants doivent avoir leur propre assurance. Ni le Mouvement québécois de la qualité ni le Palais des congrès de Montréal ou ses mandataires ne se tiendront responsables des pertes ou dommages causés aux produits, outillages ou décorations, et ce, soit par le feu, l'eau, les accidents, le vol, etc. durant leur séjour dans l'édifice ou ses dépendances.

DATES À RETENIR – ÉCHÉANCIER

SOLLICITATION	DATE LIMITE
1. Remplir le formulaire « Soumettre un projet »	25 avril 2020
2. Remise du formulaire « Autorisation de publication et diffusion » dûment signé	8 mai 2020
3. Remise des logos de l'organisation (4 logos) <ul style="list-style-type: none"> • Noir JPG • Couleur JPG • Noir EPS • Couleur EPS 	8 mai 2020
RÉDACTION DES PROJETS	AU PLUS TARD LE
4. Rencontre téléphonique et conseils pour la rédaction de votre projet	25 mai 2020
5. Remise d'une première version du projet en utilisant le gabarit fourni par le Mouvement <ul style="list-style-type: none"> • Corrections et suggestions par le comité de révision 	15 juin 2020
6. Validation des titres de projet (édition du programme officiel et autres imprimés)	15 août 2020
7. Révision linguistique* <ul style="list-style-type: none"> • Approbation des corrections par l'exposant 	25 août 2020
PRODUCTION ET RÉALISATION	DATE LIMITE
8. Graphisme des panneaux*	1^{er} octobre 2020
9. Remise par l'exposant d'une copie électronique du projet final en version PDF. Une copie de tout document qui sera remis aux visiteurs est également exigée.	1^{er} octobre 2020
10. Remise du formulaire « Aménagement et montage » dûment rempli.	19 octobre 2020
11. Montage des kiosques (entre 16 h et 19 h)	18 novembre 2020
12. Salon sur les meilleures pratiques d'affaires 2020. Votre présence est requise au Salon de 7 h à 17 h 45.	19 novembre 2020

*Si le graphisme est à l'interne, l'étape de révision linguistique est inversée et est effectuée suite au graphisme. La date limite du graphisme est donc devancée au 15 septembre et le Mouvement se chargera de la révision par la suite, jusqu'au 1^{er} octobre.



CONSEILS PRATIQUES

Prévoyez des souliers confortables, car le Palais des congrès est fait de béton.

Amenez-vous des collations pour la journée.

Choisissez des vêtements que vous pourrez superposer comme des « pelures d'oignon ».

La température peut varier de froid à chaud au cours de la journée selon votre activité et l'achalandage.

L'air du Palais est sec : ayez un baume à lèvres avec vous.

N'hésitez pas à vous démarquer avec votre équipe, à porter un vêtement distinctif par exemple.

N'oubliez pas de prévoir une relève pour les gens dans votre stand, c'est très intéressant de prendre le temps de visiter les autres exposants !

Aménagez votre espace de façon attrayante. Une table standard est aménagée, vous pouvez l'agrémenter de supports visuels en lien avec votre projet.

Votre langage corporel et votre posture sont importants.

Donnez aux visiteurs une bonne impression. Apportez des cartes d'affaires.

Faites savoir à vos clients que vous participez à l'événement.

Prenez des pauses pendant l'événement, mais veillez à ce qu'il y ait toujours quelqu'un à votre stand pour maximiser vos rencontres.

Nous vous encourageons à être 6 représentants dans votre kiosque, ce qui vous permettra de répondre aux visiteurs et aussi de visiter le Salon et effectuer des rotations pour des pauses et le lunch.

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR

Un vestiaire est disponible au Hall Viger du Palais des congrès. Vous pouvez y déposer votre manteau au coût de 3 \$ ou votre valise pour 5 \$ (à compter de 6 h 15).

Les stands d'exposants doivent être prêts 30 minutes avant l'ouverture de la salle d'exposition.

Les stands doivent être dégagés; les présentoirs ne peuvent en aucun cas obstruer les allées.

Le Mouvement ne peut être tenu responsable du vol de marchandise pendant l'événement. Veillez donc à ce que votre stand demeure toujours supervisé pendant les heures d'ouverture de l'événement.

Une salle des exposants est disponible tout au long de la journée pour vous.

Le dîner est offert aux exposants.

STATIONNEMENT

Les exposants peuvent garer, à leurs frais, leur véhicule aux stationnements environnants ou au Palais des Congrès. Montréal étant une ville très achalandée, nous vous conseillons de prévoir du temps additionnel pour vos déplacements.

SUR PLACE

Nous vous invitons à assister à la séance d'information, qui aura lieu à 7 h 45 dans l'amphithéâtre situé à l'intérieur du Salon. Les dernières consignes importantes pour la journée y seront expliquées.

RENSEIGNEMENTS:

Maude Magne

Gestionnaire, membres et exposants

Mouvement québécois de la qualité

514 874-9933 / 1 888 874-9933, poste 228

maude.magne@qualite.qc.ca

www.salonmpa.com

SALON SUR LES
MEILLEURES **MPA**
PRATIQUES D'AFFAIRES

Mouvement
québécois
de la
qualité

ICI

LA PERFORMANCE

EN PRATIQUE